



Réseau d'initiatives

## Charte de l'association Rues du Développement Durable PROJET au 13 janvier 2013

L'ambition de l'association Rues du Développement Durable est d'apporter un appui à la concrétisation de tout projet contribuant à rendre le Crêt de Roch **plus solidaire, plus convivial, plus participatif, plus économe, plus créatif.**

### Principes et valeurs

Pour y parvenir, **ses membres misent d'abord sur des principes de coopération, de complémentarité, de solidarité et de mutualisation de moyens**, en tant qu'alternative aux principes de la concurrence.

Ils partagent des **valeurs "empathiques"**, au sens où chacun souhaite la réussite des projets de l'autre et y contribue dans la mesure de ses compétences et de ses moyens.

Ils souhaitent promouvoir des **rapports stimulants, souples, réactifs, basés sur la confiance.**

Ils recherchent la **proximité et l'ouverture auprès des habitants du quartier**, et la **mixité des publics.**

Ils privilégient **l'utilité sociale** des activités ou services qu'ils proposent, par rapport aux seules valeurs de la rentabilité économique.

Ils promeuvent la **transmission des lieux et des activités dans un esprit de solidarité**, sans recherche d'enrichissement spéculatif.

Ces principes et ces valeurs sont source de diversité, de créativité, d'innovation sociale, de création d'emplois non délocalisables, au service du territoire du Crêt de Roch et de la collectivité.

### La gouvernance de l'association

La direction de l'association est **collégiale**. Elle privilégie les rapports horizontaux aux rapports verticaux classiques, la souplesse des prises de décisions et le consensus.

La gouvernance est donc basée sur des relations distribuées et coopératives entre acteurs, où la qualité de l'action dépend essentiellement de la qualité des relations que les acteurs établissent entre eux.

### Le réseau d'initiatives

L'association vise à créer un **environnement favorable à l'émergence d'initiatives dans tous les champs du développement durable**: environnement, économie solidaire, progrès social, culture, participation citoyenne, solidarité internationale. Chaque projet apporte un plus au réseau, le renforce intellectuellement, humainement, matériellement.

- L'association apporte son appui aux "porteurs d'idées" qui partagent les principes et valeurs de la présente charte, sans aucune volonté de concurrencer les dispositifs d'accompagnement institutionnels existants .
- Elle met à disposition les moyens dont elle dispose : mise en réseau, expérience des acteurs, locaux, expertise si elle existe, et tout autre forme de soutien solidaire.
- Le porteur du projet garde sa totale liberté d'action.
- De la dynamique liée au réseau peuvent naître des projets que l'association peut porter temporairement jusqu'à l'émergence d'un porteur autonome.

## **Le Pied des Marches**

Le Pied des Marches est le lieu privilégié d'expression de la présente charte.

### ***Les locataires du Pied des Marches:***

Chaque locataire du Pied des Marches adhère à la présente charte.

L'arrivée de tout nouveau locataire devra obtenir l'aval de la direction collégiale de l'association ainsi que des locataires .

### ***Les occupants temporaires:***

Le Pied des Marches est mis à disposition temporaire de tout collectif ou structure se retrouvant dans les valeurs de la charte, porteur d'une démarche positive dans le champ du développement durable au sens large.